



SOUTENEZ LA 11^{ème} EDITION DU FESTIVAL

« Le Rivage des Voix »

(et bénéficiez d'une réduction fiscale)

Soutenir votre festival, c'est

- **Faire un don, qui soutient un festival d'exception** sur notre territoire, et contribuer à rendre accessibles au plus grand nombre des concerts de qualité internationale.
- **Assurer la pérennité d'une manifestation culturelle** et conviviale qui valorise le patrimoine régional et offre des scènes exceptionnelles aux artistes invités.
- **Accompagner nos actions vers les plus jeunes** en permettant la tenue de concerts pédagogiques gratuits.
- **Bénéficiaire de réductions fiscales** (66% du don sont déductibles de vos impôts). Vous dirigez cette partie déductible de votre impôt vers une association qui contribue à l'animation culturelle de notre territoire.
- **Bénéficiaire de contrepartie** pour les dons supérieurs à 100 € sous forme de bons à échanger pour l'achat de places à un concert majeur du festival.

Exemples (sauf modification réglementaire)

Pour un don de :	Déduction Impôts : 66%	Place (s) Offerte (s) (valeur indicative 25 €)	Coût réel pour vous, Mécène
25 €	16,5 €	-	8,5 €
100 €	66 €	1	9 €
200 €	132 €	2	18 €
500 €	330 €	3	95 €
1 000 €	660 €	3	265 €

Pour recevoir votre reçu fiscal et invitation (s), merci,

- de régler en ligne : <https://www.payasso.fr/le-rivage-des-voix/action-de-mecenat-particulier>
- ou de remplir et retourner le coupon-réponse ci-dessous :

.....
Nom..... Prénom

Adresse CP.....

Ville..... Mail.....

Montant de votre don.....€ réglé (barrer les mentions inutiles)

Par chèque adressé à l'association (adresse ci-dessous).

Par virement : IBAN FR76 1027 8394 3100 0210 3450 150.

Association Le Rivage des Voix, 2, place de la Mairie, SAINT FLORENT LE VIEIL,
49410 MAUGES-SUR-LOIRE N° SIRET 811 086 099 00017 Association reconnue d'intérêt général